



Commission administrative paritaire du corps des inspecteurs et conseillers de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Compte rendu de la CAP du 8 septembre 2015

L'ordre du jour de la CAP était le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la CAP du 13 mars 2015 ;
- II. Examen des demandes de titularisations ;
- III. Examen des demandes de mouvements.

1- Approbation du procès-verbal de la CAP du 13 mars 2015

L'approbation du procès-verbal de la CAP du 13 mars 2015 est reporté à la prochaine CAP.

2 – Examen des demandes de titularisations

La CAP a émis un avis favorable à l'unanimité aux demandes de titularisation suivantes :

| NOM-Prénom | Spécialité | Affectation |
|---------------------------|-----------------|----------------------|
| CARNET-SICAT Stéphanie | Danse | DGCA – Collège Danse |
| ANGELE Marie-Béatrice | Arts Plastiques | DRAC Midi Pyrénées |

3 – Examen des demandes de mouvement

La CAP a émis un avis favorable à l'unanimité aux demandes de mutation suivantes :

| NOM-Prénom | Spécialité | Ancienne affectation | Nouvelle affectation |
|---------------------------|------------------|-------------------------|--|
| BOURDIN Frédéric | Musique | DRAC Nord-Pas-de-Calais | DGCA – Délégation à la musique |
| CARNET-SICAT Stéphanie | Danse | DGCA – Collège Danse | DRAC Bretagne |
| LARDY Patrick | Théâtre | DRAC Aquitaine | DRAC Nord-Pas-de-Calais |
| BAYLE Thierry | Livre et lecture | DAT Instance | DGMIC – Département de l'économie du livre |

Les avis émis par la CAP des inspecteurs et conseillers de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle constituent un acte préparatoire à la décision de la ministre de la Culture et de la Communication.

Service des ressources humaines
Sous direction des métiers et des carrières
Bureau de la filière administrative et des agents non titulaires
Bureau SRH1 A
Gestionnaires du corps : Rita MENSAH
Virginie BOURDILLAT